



**CFPPA Carmejane**

La réussite au cœur  
des Alpes du Sud



# CAP Conducteur opérateur de scierie

## Spécialité : sciage mobile

En formation continue (Niveau 3)

### Durée de la formation

1099 heures (au total) :

- 623 h en centre

- 476 h en entreprise (stages)

### Dates de session

Du 9 mars au 31 juillet 2026

### Délai d'accès à la formation

Un mois après le démarrage  
de la formation

### Lieu

CFPPA Carmejane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Indicateurs non disponibles car  
nouvelle formation

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exercer son activité au sein des entreprises de première transformation du bois (scieries).
- Réaliser des produits destinés à la deuxième transformation (menuiserie, charpente, ébénisterie...), à partir du bois brut issu de l'exploitation forestière.
- Valoriser des bois par des sciages adaptés aux caractéristiques des peuplements disponibles en circuit court
- Valoriser les produits connexes (dosses, sciures, copeaux)

### MÉTIERS VISÉS

- Affûteur de lames de scierie
- Conducteur opérateur de scierie fixe et mobile

### POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage (BP RCBMD)

### CONTENU DE LA FORMATION

#### • Matières techniques :

- Bloc de compétence 1 : Analyse d'une situation professionnelle de production
- Bloc de compétence 2 : Réalisation d'une production
- Bloc de compétence 3 : Préparation de production
- Bloc de compétence 7 : Prévention santé environnement

#### • Matières générales :

- Bloc de compétence 4 : Français et histoire géographie enseignement moral et civique
- Bloc de compétence 5 : Mathématiques et physique-chimie
- Bloc de compétence 6 : Education physique et sportive
- Bloc de compétence 8 : Langue vivante étrangère

Blocs de compétences : 4, 5, 6 et 8 possibilité d'allègement si équivalence académique.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence, pour plus d'informations :

Consultez cette page Internet : [https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)

### CFPPA/UFA de Carmejane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : [cfppa.digne@educagri.fr](mailto:cfppa.digne@educagri.fr)

Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>

## **Contacts**

*Responsable de formation :*  
Jean-Pierre MENG  
[jean-pierre.meng@educagri.fr](mailto:jean-pierre.meng@educagri.fr)

*Responsable administrative :*  
Caroline BEAUGEOIS  
[caroline.beaugeois@educagri.fr](mailto:caroline.beaugeois@educagri.fr)

Tél : 04.92.34.60.56

## **Accessibilité**

Référente handicap :  
Caroline BEAUGEOIS  
[caroline.beaugeois@educagri.fr](mailto:caroline.beaugeois@educagri.fr)

*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.*

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

Le planning de la formation précise les périodes en centre et des périodes de stage en entreprise.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Evaluation pratique et théorique au cours de la formation et évaluation finale.

Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

## **PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ**

- Formation tout public
- Être majeur
- Être titulaire d'un CAP et d'un an d'expérience dans le secteur forestier
- Ou être titulaire d'une formation forestière de niveau 3 validée

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation

## **INFORMATIONS FINANCEMENT**

Formation financée par la Région Sud PACA ou France Travail pour les demandeurs d'emploi.

Cette formation est soutenue par le Fonds d'innovation pour la formation (Région Sud).

RNCP37304  
16/02/2024

**Mise à jour le 11/12/2025**



**CFPPA/UFA de Carmejane**  
Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson  
Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : [cfppa.digne@educagri.fr](mailto:cfppa.digne@educagri.fr)  
Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>



Cofinancé par  
l'Union européenne

